

Transfert de la DI de ROUEN

LA DOUANE MAITRISE T-ELLE ENCORE SON AVENIR ?

Suite au conseil des ministres du 31 juillet dernier, l'annonce, par le Préfet de la région Normandie, du transfert de la direction interrégionale de Rouen au Havre a pris de court l'ensemble des agents des douanes, syndicats et hiérarchie compris.

Que reste-il des dizaines d'heures passées en réunion, en concertation, en groupes de travail et en réflexion stratégique en tous genres, même en dehors des instances ad hoc ?

Tout se passe comme si la Douane avait planifié sa propre réorganisation via le PSD sans se rendre compte qu'elle faisait partie d'un ensemble plus vaste – la réforme de l'Etat – qui obéit à sa logique propre et qui intègre la douane dans son mouvement, remettant ainsi en cause les arbitrages effectués à son niveau.

Au cas particulier, ce transfert n'avait pas été formellement mentionné ni dans le dossier de presse, ni dans le compte-rendu qui ont suivi le conseil des ministres du 31 juillet... Interrogé par la CGC, le service communication de la préfecture de Région a pourtant bien confirmé la réalité de cette décision en précisant qu'elle se situait dans le cadre des mesures ponctuelles des équilibres régionaux.

Comme s'il s'agissait d'une mesurette qui n'avait même pas besoin de faire l'objet d'une communication ! Quel dédain pour la douane et pour tous ces agents qui espéraient pouvoir rejoindre ou rester à Rouen !

Quand on constate que les fondements mêmes des réorganisations proposées en Normandie sont ignorées, quelle crédibilité peut-on encore accorder quant à la validation des propositions des PSD régionaux transmis à la direction générale pour validation du ministère ?

Déjà profondément marquée par l'absence de visibilité de l'évolution de ses structures à moyen terme, la confiance des agents envers leur hiérarchie s'est encore détériorée.

Les questions que tout le monde se pose sont simples :

- Si la direction générale avait été préalablement informée de cette annonce, pourquoi, dès cette annonce entérinée, n'a-t-elle pas communiqué sur ce sujet plutôt que de laisser à la presse le soin de le faire ?
- Si par contre, elle n'a pas été préalablement informée, pourquoi les représentants de notre hiérarchie régionale n'ont-ils pas été associés ou simplement informés par la préfecture de Région de l'éventualité d'une telle décision ?

Dans un cas comme dans l'autre, c'est l'ensemble de la hiérarchie douanière qui se trouve maintenant dans une situation grave avec une défiance grandissante de la part de ses agents. Il suffit de lire les réactions parfois excessives qu'a suscité l'annonce de cette mesure pour mesurer le désarroi des collègues et les difficultés à garder un discours cohérent pour l'encadrement douanier.

CGC douanes ne peut que déplorer le dédain dont la douane – et donc l'ensemble de ses agents – a fait l'objet et redoute que cette atmosphère de défiance crispe encore un peu plus un dialogue social de moins en moins constructif.